

Réf: Dossier N° 108958

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « MERVEILLES IVOIRIENNES DE
L'ENTREPRENARIAT » en abrégé « MIE »

Siège social Abidjan, Marcory, ABIDJAN MARCORY-GFCI, PRES
DU CASH-CDC, Lot 306, Ilot 08

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du mardi 28 juin 2022 reçus par Me , et enregistrés au CEPICI le mardi 28 juin 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MERVEILLES IVOIRIENNES DE
L'ENTREPRENARIAT » en abrégé « MIE »

Objet : - DISTRIBUTION DE PRODUITS ALIMENTAIRES
- PRESTATIONS DIVERSES.

Et pour la réalisation de l'objet social:

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles,
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux,
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce,
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée,
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Marcory, ABIDJAN MARCORY-GFCI, PRES
DU CASH-CDC, Lot 306, Ilot 08

Dirigeant(s) : M FAKHRI MOHAMAD HASSANE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-05774 du 28/06/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°28816/GTCA/RC/2022 du 28/06/2022

